



Pour une reconnaissance de la place des psychologues de la maternelle à l'enseignement supérieur

Les propositions de la FSU

Pour la FSU, la création du corps unique nécessite de penser une organisation identique dans les deux spécialités. Un manque de cohérence caractérise la situation actuelle. Pour le SNUipp-FSU, la structuration doit préserver une autonomie professionnelle qui passe par la liberté du choix des outils et des méthodes psychologiques.

Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU demandent :

-une circulaire nationale institutionnalisant des réunions de travail :

Entre **PsyEN EDA** au niveau départemental ou infra-départemental, afin d'échanger entre pairs sur les demandes, les problématiques rencontrées, les positionnements et les réponses apportées.

Entre **PsyEN des deux spécialités** (EDA et EDO)

- la désignation par le recteur d'un IENA correspondant académique pour la formation continue des PsyEN EDA.

Des pistes à creuser :

- au niveau départemental, deux chargés de mission, l'un auprès de l'IEN IO, l'autre auprès de l'IENA. Ils seraient recrutés après examen en CAPA et selon des critères transparents. Leurs missions de coordination des échanges professionnels et de recensement des besoins en formation continue se limiteraient à un temps partiel compensé sur le terrain.

Pas de missions d'évaluation et de contrôle des personnels. Pas de fonction hiérarchique.

-au niveau académique, la nomination d'un Inspecteur ayant rang d'IPR, chargé de mission auprès du recteur (issu du corps des PsyEN) pourrait veiller à la place de la psychologie et des psychologues dans les politiques académiques et les dispositifs mis en œuvre

-au niveau ministériel, une mission confiée à un Inspecteur général par le ministre permettrait d'assurer le développement et la place des psychologues à tous les niveaux du système éducatif.

Ceci pourrait aboutir à la création d'un service commun de psychologie de la maternelle à l'enseignement supérieur.